



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

A 51

Question au Gouvernement n° 1406

Texte de la question

TRACÉ DE L'AUTOROUTE A51

M. le président. La parole est à *M. Daniel Spagnou, pour le groupe UMP.*

M. Daniel Spagnou. Ma question s'adresse à M. le ministre de l'équipement, des transports, de l'aménagement du territoire, du tourisme et de la mer.

En juillet dernier, monsieur le ministre, vous aviez redonné à la fois confiance et espoir à toute une région, à ses élus et ses acteurs socioprofessionnels, qui ont unanimement salué votre décision de relancer le projet autoroutier de l'A51 entre Sisteron et Grenoble, un projet validé en décembre par le comité interministériel d'aménagement et de développement du territoire, avec en corollaire la réalisation du barreau autoroutier vers Digne-les-Bains, confirmant ainsi la volonté du Gouvernement de garantir une meilleure fluidité des déplacements nord-sud, en doublant le réseau de la vallée du Rhône, mais aussi et surtout votre volonté d'assurer la desserte de nos territoires des Alpes du Sud,...

M. Michel Bouvard. Très bien !

M. Daniel Spagnou. ...de les sortir de leur isolement et de favoriser leur développement.

Pourtant, il y a quelques jours, des voies partisans émanant de l'institution régionale de Rhône-Alpes, présidée par M. Queyranne, des voix qui n'ont rien à voir avec l'intérêt national, voudraient nous jouer la mauvaise musique qu'avait interprétée en son temps Mme Voynet en enterrant ce projet de manière unilatérale.

Au moment où s'achève l'extraordinaire chantier du viaduc de Millau, qui démontre à lui seul combien une volonté politique ne s'arrête pas à la difficulté de la tâche, nos concitoyens et les élus alpins et provençaux souhaiteraient avoir des nouvelles rassurantes sur ce dossier. Nous vous l'avons tous répété, monsieur le ministre, sans cette artère, il n'est point de salut pour les Alpes du Sud, et ce serait, à moyen terme, leur asphyxie. Avouez que dans le paradis des grands espaces et de l'air pur, ce serait un comble !

Aussi, monsieur le ministre, pouvez-vous nous dire où en est l'état d'avancement de ce projet vital pour mon département et ma région ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'équipement, des transports, de l'aménagement du territoire, du tourisme et de la mer.

M. Gilles de Robien, ministre de l'équipement, des transports, de l'aménagement du territoire, du tourisme et de la mer. Monsieur le député, le projet d'extension de l'autoroute A51, qui était bloqué depuis 1997, a fait l'objet de la part du Gouvernement d'études approfondies l'année dernière. J'ai pu aller dans les Hautes-Alpes et j'ai fait faire les deux tracés qui étaient toujours à l'étude et gelés depuis 1997. Cette autoroute est aussi importante pour soulager le cas échéant l'autoroute A7, pour structurer le sillon alpin et, enfin, pour aménager le territoire. C'est à la suite de cette visite que, en toute connaissance de cause, j'ai jugé prioritaire le tracé par l'est, c'est-à-dire par l'est de Gap,...

M. Patrick Ollier. Très bien !

M. le ministre de l'équipement, des transports, de l'aménagement du territoire, du tourisme et de la mer. .

..pour desservir une région un peu enclavée, il faut le reconnaître, et qui n'en est pas moins une région économique qui mérite qu'on s'y attache.

Le CIADT du 18 décembre a confirmé ce choix. J'ai donc saisi la Commission nationale du débat public, qui,

demain matin, va nous dire s'il doit y avoir débat public ou pas. En fonction de son avis, nous nous préparons le cas échéant au débat public. Et de toute façon, avant les questions de financement, monsieur le député, nous avons bien sûr à étudier tout le dossier préparatoire à la déclaration d'utilité publique. Vous le voyez, nous avons du travail juridique et technique devant nous. Je ne doute pas que lorsque ce travail sera fait, nous trouverons le tour de table pour ce beau projet. *(Applaudissements sur les bancs du groupe Union pour la démocratie française et du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)*

Données clés

Auteur : [M. Daniel Spagnou](#)

Circonscription : Alpes-de-Haute-Provence (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1406

Rubrique : Voirie

Ministère interrogé : équipement

Ministère attributaire : équipement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 2 juin 2004

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 2 juin 2004